

EMI news

N°26



www.entraide-missionnaire.com

AOÛT 2020



Prière du Saint-Père place saint-Pierre, 27 mars 2020

La lettre d'informations de l'Entraide Missionnaire Internationale

Édito

Depuis le mois de mars, les membres de l'EMI ont dû s'adapter, composant au mieux avec la pandémie du Covid, certains vivant des situations très difficiles. Cette épreuve nous incite à faire preuve de davantage de solidarité et de proximité entre les différents membres. L'EMI cherche en effet à vivre une fraternité authentique et à garder une attention aux plus vulnérables. C'est avec cet objectif et dans cet esprit que l'EMI entame ce second semestre. Restons ensemble à l'écoute des besoins de chacun et demeurons inventifs face à la situation inédite de notre monde.

Par ailleurs, la communauté des membres de l'EMI s'agrandit ! Cette année, l'EMI a le plaisir d'accueillir parmi ses membres de nouvelles

Communautés autochtones d'Afrique. Il s'agit de Communautés particulièrement jeunes et nombreuses. Nous leur souhaitons la bienvenue !

L'année s'achèvera par notre prochaine Assemblée Générale qui aura lieu le 17 novembre. L'occasion de rendre grâce pour les trois dernières années et de partager des nouvelles de chacun.



Sœur Elisabeth Auliac

Sommaire

P2-3 Actualités

P4 Fonds social

P4 Vie institutionnelle

> L'EMI fortement mobilisée pendant le Covid 19

Du fait de son rayonnement international, l'EMI a été particulièrement concernée par le Covid 19. De très nombreux membres bénéficiaires ont dû être confinés et le sont peut-être encore. L'EMI a réagi très rapidement pour continuer à entourer chacun au mieux pendant cette épreuve, à agir et à prier.

La Présidente de l'EMI s'est immédiatement adressée à tous dans une lettre envoyée aux Sections.

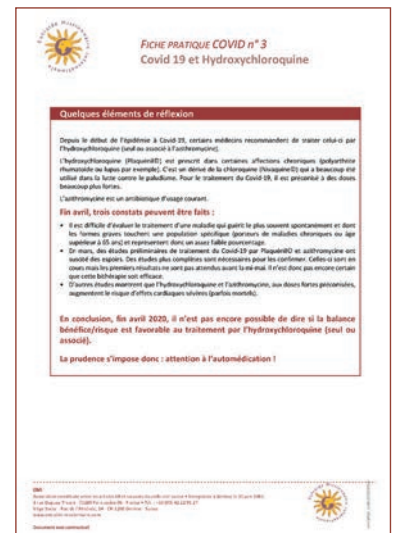
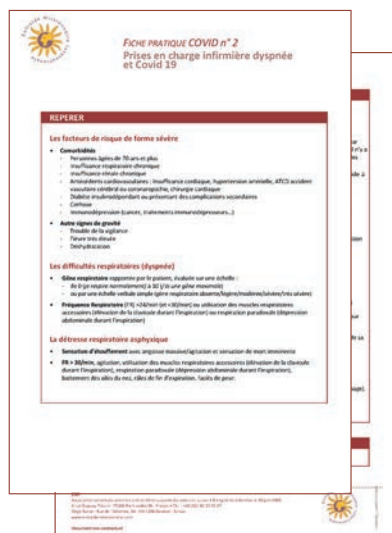
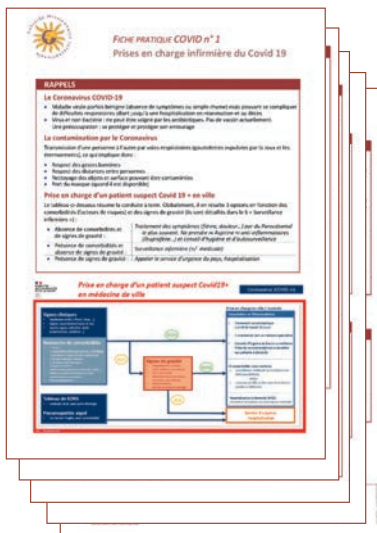
“ Partout dans le monde, nous sommes touchés par l'épidémie de Coronavirus. Cela m'invite à nous confier les uns et les autres à la protection de la Vierge Marie. Nous voyons l'importance de la solidarité avec nos proches, nos communautés, maisons et aussi une solidarité et une communion de l'Eglise universelle. Dans ce contexte, je voulais vous dire la proximité de l'EMI qui a rapidement pris l'ensemble des mesures nécessaires à la continuité de ses services. ”

Sœur Elisabeth Auliac, Présidente de l'Entraide Missionnaire Internationale

Dès la décision relative au confinement dans les premiers pays, soit le 16 mars 2020, les responsables de chaque Section se sont mobilisés pour garder le lien avec les groupes et garantir le soutien de l'EMI. Des mesures concrètes de prévention, de solidarité et de simplification des démarches ont été prises pour accompagner chaque Section pendant cette période.

Afin de prévenir toute contamination, l'EMI a diffusé plusieurs informations aux responsables de Groupe et sur son site internet :

- ▶ un **document de prévention** donnant des indications pratiques à propos de la maladie, des personnes à risque, des symptômes, des différentes précautions à prendre et mesures d'hygiène à appliquer.
- ▶ un **document d'action** dédié particulièrement aux soignants affiliés à l'EMI afin qu'ils puissent repérer et prendre en charge un patient atteint d'infection respiratoire aiguë en contexte d'épidémie Covid-19.
- ▶ des **fiches pratiques** ont aussi été élaborées sur des thèmes précis :
 - les prises en charge infirmière du **coronavirus**
 - les prises en charge infirmière de la **dyspnée** et du **coronavirus**
 - ainsi que sur le traitement du **coronavirus** avec l'**hydroxychloroquine**



Actualités

Sur le plan organisationnel, les Sections de proximité et le Siège ont mis en place les procédures permettant la continuité du service, notamment le télétravail et les réunions à distance. En outre, les démarches ont été simplifiées avec, par exemple, les demandes de remboursement et les factures exceptionnellement acceptées par voie électronique.

L'EMI a été très vigilante afin que les Groupes ayant des difficultés financières à cause de la crise de la Covid ne soient pas lourdement touchés sur le plan économique et que la solidarité puisse s'exercer.

Enfin, les Sections EMI ont mis en place des opérations d'assistance locales.

Par exemple à Yaoundé, où certaines congrégations ont été très touchées par la Covid 19, la section Afrique Centrale a été particulièrement active pour les soutenir !



Comité Directeur du 20 mai 2020 en visioconférence



*Frères Manuel et Niceforo en visioconférence avec leurs Groupes
Section Amérique Centrale*



*Madame Aura Santos en télétravail
Section Amérique centrale*



*Sœur Joan et Mme Nancy
Section Afrique de l'Est*



*Sr Dena reçoit une responsable de Groupe au Bureau
Section Ouest Afrique*

> Les aides depuis 2017

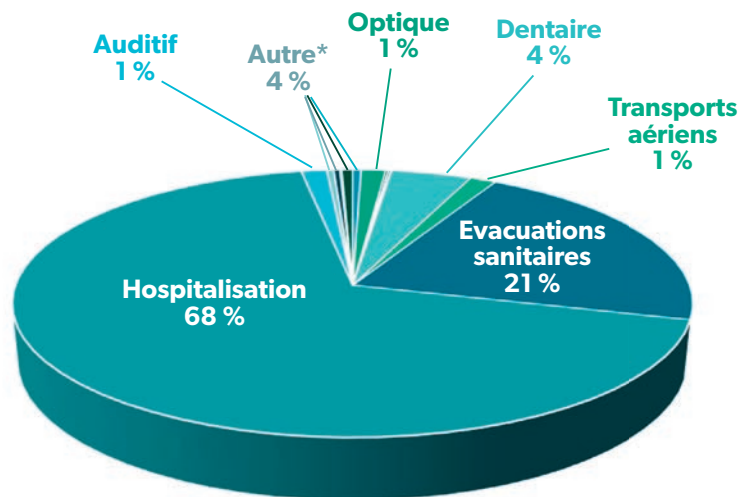
Les Groupes de l'Entraide Missionnaire Internationale peuvent solliciter une aide exceptionnelle pour des soins de santé.

Les Groupes s'adressent tout d'abord à leur commission de Fonds Social de niveau 1, via leur Section. Selon la hauteur du reste à charge, ils peuvent ensuite solliciter la commission de Fonds Social de niveau 2, toujours via leur Section.

Ainsi, entre 2017 et mi-2020, **229 aides ont été octroyées pour un montant total de 1 012 355 €** réparties ainsi : 147 aides au niveau 1 pour un montant de 833 566 € et 82 aides au niveau 2 pour un montant de 178 789 €. La majorité de ces aides concerne les **hospitalisations, les évacuations sanitaires (Evasan) et les frais dentaires.**

Vous aussi, n'hésitez pas à adresser des demandes lorsque votre situation le nécessite. La commission Fonds Social étudiera vos demandes avec attention. Formulaire de demande disponible sur le site internet EMI.

Répartition des aides en %, de 2017 à mi-2020



* Aide soignante domicile, Pharmacie, Séjours convalescence, etc.

Vie institutionnelle

> Poursuivre au-delà des difficultés liées à la pandémie

Les statuts de l'EMI précisent que l'Assemblée Générale se réunit au moins tous les trois ans. Une Assemblée Générale était programmée en juin 2020. Afin de maintenir la tenue de l'assemblée en 2020, le bureau du Comité directeur a donc choisi de l'organiser à distance parce que la situation sanitaire internationale ne permet pas d'envisager un rassemblement.

Concrètement, **dès le 5 novembre**, les délégués auront accès à l'ensemble des rapports des 3 années écoulées sur une plateforme numérique qui leur permettra aussi de voter par voie électronique et d'envoyer leurs questions au Comité directeur.

Mardi 17 novembre, les délégués seront invités à se regrouper par pays et à suivre une retransmission vidéo en direct qui permettra de communiquer de multiples informations et de répondre aux questions des délégués.

Les informations pratiques seront envoyées aux personnes concernées.

Cette organisation permettra aux délégués de participer concrètement à la vie de l'association, d'exercer leur mandat, de partager leurs questions et des nouvelles des groupes et communautés. Elle ne remplacera pas la joie de la rencontre et des échanges ; c'est pourquoi dès que la situation sanitaire internationale le permettra, l'EMI étudiera la possibilité d'une rencontre.

Qui participe à l'Assemblée générale ?

Au premier semestre 2020, les sections ont été sollicitées pour désigner leurs délégués.

38 délégués ont ainsi été choisis pour représenter les membres de l'EMI.

Pour rappel, dans chaque section, le nombre de délégués des membres actifs (collectivités adhérentes ou groupes) est calculé d'après les effectifs de bénéficiaires inscrits à cette section :

- un délégué si la section compte moins de mille bénéficiaires,
- au-dessus de mille bénéficiaires, un délégué supplémentaire par tranche de deux mille.

Par ailleurs, **8 délégués des membres fondateurs ont été désignés par la CORREF** et **6 délégués des membres associés désignés par leur autorité ecclésiastique.**